

nées, converties par lui ! C'était un catéchiste merveilleux, le catéchiste de tout le moude. Il savait se faire comprendre de tous. Son zèle dans l'accomplissement de cet auguste ministère ne connut jamais de relâche. Pie X l'a donné comme modèle aux pasteurs. C'est bien à son école, en effet, qu'il faudrait aller ; ce sont ses exemples qu'il faudrait imiter pour bien instruire le peuple que nous avons à diriger et en particulier les petits enfants.

Le catéchisme est le livre par excellence, puisqu'il est le résumé de tous les dogmes que le chrétien doit croire et de tous les devoirs qu'il doit pratiquer. Un philosophe qui fut, hélas ! une des plus tristes victimes du doute, disait : " Il y a un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants et sur lequel on les interroge à l'église. Lisez ce petit livre qui est le catéchisme, vous y trouverez une solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes sans exception ". Il ne se trompait pas. Malheureusement ce livre si précieux appris dans l'enfance est trop tôt délaissé et oublié. C'est à vous qu'il appartient d'y ramener notre peuple, de lui en rappeler les grandes leçons, afin de le maintenir dans l'intégrité de sa foi et l'observation de ses devoirs.

Il nous est consolant de pouvoir dire que l'enseignement du catéchisme est donné chez nous fidèlement, qu'il apparaît au programme officiel de nos écoles, que chaque jour il a son heure marquée dans les classes, et que nos enfants sont préparés avec le plus grand soin à la confirmation et à la première communion. Nous n'avons, chers collaborateurs, qu'à redoubler de zèle pour répondre aux augustes volontés du Saint-Père. Voici, en conséquence, quelques directions que vous vous ferez une obligation de suivre.

1o Tous les curés, et, d'une façon plus générale, tous ceux qui ont charge d'âmes, devront, les dimanches et les jours de fête d'obligation, faire le catéchisme pendant une heure aux petits garçons et aux petites filles. Ce catéchisme aura lieu au moment qui sera jugé le plus propice, soit à l'église, soit dans les écoles. La même chose avait été prescrite par le concile de Trente et par les conciles provinciaux de Québec. A la ville,